

<https://cpd-eps-premier-degre-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article86>



L'Éducation Physique et Sportive  
du premier degré  
dans le département du Rhône

# Note de service départementale sur les projets de piscine 2018-2022

- Textes réglementaires - Textes départementaux -

Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2019

---

Copyright © EPS - Rhône - Tous droits réservés

---

### **Les projets de piscine : un cadre dynamique appuyée sur une sécurité optimale, au service des apprentissages aquatiques de nos élèves.**

Dans le courrier introductif à la note de service départementale relative aux projets de piscine 2018-2022, M. l'IA-DASEN du Rhône rappelle la priorité nationale que représente apprendre à nager pour les élèves M. l'IA-DASEN attire l'attention sur l'importance du projet pédagogique de natation et des différents points fondamentaux qui en constituent la trame.

Ces points doivent être connus de tous les acteurs (enseignants et intervenants professionnels agréés) en charge de l'enseignement de la natation.

La note de service proprement dite développe les points fondamentaux du projet pédagogique de natation, au premier rang desquels est placée la sécurité des élèves.

Contenus d'enseignement, références réglementaires, importance de la précocité et de la continuité dans les apprentissages proposés aux élèves, importance également du temps dévolu à ces mêmes apprentissages, rappel de l'importance majeure du partenariat et savoir nager sont les autres points développés par cette note de service

Cette note est accompagnée d'un document pédagogique. Celui-ci souhaite préciser l'architecture de ces projets de natation. Il ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Il ne doit pas être perçu comme la volonté de conformer les projets locaux à une norme départementale mais bien comme le souhait de permettre la construction du projet pédagogique de natation, outil de culture commune, partagé et porté par les acteurs locaux du projet de piscine. Ce document (qui) précise quelques-uns des éléments qui vont permettre de construire un outil réellement opérationnel et directement utilisable par les enseignants et les maîtres-nageurs (MNS), sur le terrain, au profit des élèves.

Sont ainsi développés les notions de sécurité active et passive, les enjeux du champ d'apprentissage, les attentes de fin de cycle, la nécessaire différenciation des contenus d'enseignement, l'organisation du module d'enseignement, la méthodologie de la tâche, les formes de groupement, les différentes évaluations et leurs fonctions, les différents temps de la séance, la trace qui doit accompagner le versant moteur des apprentissages et les croisements entre enseignements. Ce document s'achève par la nécessaire évaluation du projet pédagogique de natation qui doit permettre sa régulation.